

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Special-Agenda-21-perspectives-et-bilan.html>

Lettre Infos 21 du Comité 21 : Réseau des acteurs du
développement durable

Spécial Agenda 21 : perspectives et bilan

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : jeudi 26 avril 2012

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Parmi les adhérents du Comité 21, l'exemple des REGIONS Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Pays de la Loire, des DEPARTEMENTS de l'Ain, du Calvados, du Gard, de la Mayenne, du Tarn, des COMMUNES de Nice, Oléron, Beauvais, Bouguenais, Carquefou, Chalon-sur-Saône, Le Havre, Mayenne, Rueil-Malmaison, des ETS SCOLAIRES, CFA en PACA, Lycées en Pays de la Loire, Collèges en Gironde et dans l'Hérault, IUFM à Bordeaux, Ecoles Primaires à la Chapelle-sur-Er et à Marseille, des ASSOS et ENTREPRISES, CASDEN, AGORA Services, France Nature Environnement, Ligue de l'enseignement.

Des exemples à retrouver juste après l'édito d'Elise Gaultier - responsable "Territoires durables" au Comité 21 - intitulé "*Une nouvelle feuille de route pour les Agenda 21*"

Une nouvelle feuille de route pour les Agenda 21

Le temps où l'Agenda 21 se confondait avec le plan d'éco-responsabilité des collectivités locales est bel et bien révolu ! L'Agenda 21 local est désormais reconnu comme projet politique de long terme, porteur d'une transformation du territoire et d'un futur souhaitable. C'est pourquoi les collectivités locales font évoluer sa forme : des plans d'actions pléthoriques des Agenda 21 de première génération, à une feuille de route centrée autour d'un objectif précis dans les Agenda 21 « *deuxième génération* ». Il n'est plus l'outil de la collectivité seulement, mais plateforme de dialogue et d'action collective et cadre de convergence des démarches des acteurs publics, privés, citoyens, associatifs. Il n'est pas un inventaire des actions passées de développement durable, mais outil de mise en oeuvre du développement territorial et de la ville durable. La collectivité locale n'est plus seulement exemplaire, elle est animatrice.

Conçu comme une méthode des collectivités locales pour se mettre en mouvement et faire participer les acteurs locaux, l'Agenda 21 a ensuite intéressé, par sa pertinence, sa qualité et sa souplesse, d'autres types d'acteurs qui souhaitent mettre concrètement le développement durable en oeuvre : établissements scolaires, associations, hôpitaux, bailleurs sociaux, et même familles !

Né pour ancrer l'Agenda 21 de Rio en France, le Comité 21 a été le témoin et l'accompagnateur privilégié de ces évolutions. Il anime le site www.agenda21france.org, qui recense et valorise les innovations des Agenda 21 français. Expert auprès des institutions nationales et accompagnateur de plus de 200 collectivités locales [1], il est à l'avant-garde des réflexions sur les Agenda 21 locaux [2]. Par ailleurs, il a défini et promu la méthode d'élaboration d'un Agenda 21 dans les établissements scolaires. Depuis 2009, il accompagne des associations qui expérimentent cette démarche.

Tout en poursuivant son accompagnement opérationnel aux démarches individuelles de développement durable, le Comité 21 plaide à plus long terme pour l'avènement d'une gouvernance territoriale refondée à partir de l'Agenda 21. Pour cela, le Comité 21 propose une feuille de route :

- ▶ prévenir l'essoufflement de la démarche Agenda 21. Ce sera l'objet du Rendez-vous Agenda 21 le 16 octobre prochain ;
- ▶ identifier les dynamiques territoriales d'Agenda 21 scolaires en France et en Europe et faciliter la mise en

½uvre de ces démarches avec l'élaboration d'une boîte à outils ;

- ▶ accompagner le réseau Agenda 21 des associations ligériennes dans la mise en place de leur Agenda 21 sous la forme d'ateliers participatifs ;
- ▶ s'alimenter des apports des Plans climat et des rapports de développement durable ;
- ▶ élargir les acteurs impliqués grâce à une réelle stratégie d'animation territoriale : une Note 21 à paraître début 2013 en esquissera les contours par des recommandations et des bonnes pratiques ;
- ▶ mutualiser les réflexions avec les autres acteurs autour de la responsabilité sociétale, avec les autres acteurs privés et associatifs du Comité 21 dans les Rendez-vous de la RSE ;
- ▶ promouvoir et concrétiser l'action collective avec la notion d'ancrage territorial, présente dans les démarches de RSE et les Plans verts. Une Note 21 paraîtra sur ce sujet en 2012 ;
- ▶ faire de l'Agenda 21 l'outil de gouvernance des villes durables et des territoires ruraux durables. Cette vision est défendue dans tous les groupes de réflexion et événements sur la ville durable auxquels contribue le Comité 21, notamment au Pavillon français à Rio et au sommet Ecocity à Nantes en septembre 2013.

[Elise Gaultier](#), responsable "Territoires durables"

REGIONS

DES AGENDA 21 REGIONAUX POUR REVISER LA TRAJECTOIRE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Basse-Normandie

Des réseaux engagés pour le développement durable en région Basse-Normandie

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/basse-normandie.jpg>]L'Agenda 21 du **Conseil régional de Basse-Normandie** a deux objectifs : intégrer le développement durable dans le fonctionnement et les politiques régionales d'une part, mobiliser les acteurs du territoire d'autre part. Dans cet objectif, la Région soutient et collabore avec de nombreux réseaux thématiques ou réseaux d'acteurs. Elle copilote le réseau régional des Agenda 21 avec la DREAL et l'**ADEME**, qui rassemble 35 collectivités bas-normandes. De plus, la Région soutient une centaine de PME et PMI dans leurs démarches de management environnemental et Bilan Carbone. Elle a fondé le Club NEDD - (Normandie entreprises développement durable) avec la DRIRE et les entreprises engagées dans le label SD 21000. Réciproquement, les acteurs économiques s'engagent explicitement à contribuer aux objectifs de l'Agenda 21 régional : la Fédération du BTP s'investit à travers des conventions cadres sur certaines actions, et la Chambre régionale de commerce et d'industrie votera dans son prochain plan d'actions un volet développement durable cohérent avec l'Agenda 21. Enfin, la Région est co-fondatrice de l'Institut régional du développement durable (IRD2), qui assure l'interface entre les acteurs du territoire et le monde de la recherche en matière de développement durable. Il facilite le développement d'actions partenariales et permet la valorisation du potentiel régional d'innovation en faveur du développement durable. La Région soutient également les membres du Collectif de soutien et de mutualisation d'organisations solidaires et écoresponsables (réseau COSMOSE) sur les éco-événements, ainsi que la Plateforme régionale d'éducation à l'environnement et au développement durable, animée par le Rectorat et Graine de changement. L'enjeu est désormais de croiser l'ensemble de ces réseaux pour qu'ils travaillent en synergie.

▶ Olivier Lemaitre - o.lemaitre@crbn.fr

Bretagne

Un Agenda 21 vecteur de transformation profonde de l'action régionale bretonne

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/bretagne-agenda21-bleu-logo.jpg>]La démarche d'Agenda 21 engagée depuis 2004 par le **Conseil régional de Bretagne** a transformé les politiques régionales. Par exemple, dans la politique de mobilité, le bilinguisme est pris en compte dans la signalétique, les trains à motorisation hybride se développent, une tarification sociale est mise en oeuvre et le trafic TER est intensifié. En interne, la Charte d'engagement visant à promouvoir l'égalité professionnelle et à agir contre les discriminations a été le support d'une politique volontariste notamment en matière d'insertion des personnes handicapées permettant à la région de dépasser en 2011 le seuil légal de 6 %. L'Agenda 21 a également initié une politique d'achats durables. Les prestations d'entretien du siège de la région en sont un exemple (insertion, horaires de travail, produits d'entretien écologiques, etc.). Le territoire s'engage pour mener la transition nécessaire de la Bretagne vers une région pionnière du développement durable. Pour répondre à cette ambition, le Conseil régional élabore un Agenda 21 de seconde génération qui réaffirmera la dimension stratégique de sa démarche de développement durable et conditionnera l'ensemble de ses politiques publiques.

► Marianne Paboeuf - marianne.paboeuf@region-bretagne.fr

Centre

La région Centre accompagne les collectivités dans leur Agenda 21

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/centre.jpg>]Depuis 2007, le **Conseil régional du Centre** accompagne les communes et communautés de communes dans la réalisation d'une expertise préalable à l'élaboration d'un Agenda 21. Celle-ci permet d'identifier les bonnes expériences de la collectivité et les écarts entre ses pratiques et le référentiel national. L'expertise est réalisée par un bureau d'études mandaté par la Région. Le Conseil régional soutient également les collectivités dans l'élaboration de leur Agenda 21 en subventionnant au maximum 60 % de l'étude - dans une limite de 50 000 euros. Entre 2007 et 2011, 80 collectivités ont déjà bénéficié de l'accompagnement régional. Les pays et agglomérations sont quant à eux soutenus dans le cadre des contrats territoriaux. En complément, la Région anime un réseau territorial des Agenda 21 qui regroupe 160 collectivités, soit environ 200 élus et techniciens. Ses objectifs sont l'échange d'expérience, l'amélioration des connaissances et la valorisation des pratiques exemplaires.

► Solenne Chantre - solenne.chantre@regioncentre.fr

Franche-Comté

Changer les trajectoires : objectif du l'Agenda 21 deuxième génération de Franche-Comté

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/franche-comte.jpg>]Le premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la **région Franche-Comté** a été adopté en 2009, pour une période de trois ans. Les années 2010 et 2011 ont permis de mettre en place le suivi et la première évaluation de l'Agenda 21. Tout d'abord, un suivi au travers d'un rapport de développement durable a été réalisé pour la première fois en 2011, faisant le bilan de l'Agenda 21. Ce suivi est également permis par une mobilisation en interne grâce à un réseau de référents Agenda 21 dans les services et des groupes de travail transversaux. Ensuite, une évaluation participative de l'Agenda 21 est menée avec un panel de 15 citoyens associés à cinq experts, cinq membres du Conseil économique, social et environnemental de la Région et cinq élus régionaux, qui composent le comité évaluatif. Enfin, l'évaluation des démarches de développement durable sur le territoire franc-comtois passe notamment par l'identification d'indicateurs à l'échelle du territoire régional. Dans son premier rapport d'étape en mai 2011, le Comité évaluatif a préconisé de recentrer le plan d'action autour d'un objectif : préparer les ruptures et changements de trajectoires du

territoire, avec la nécessité pour l'Agenda 21 d'impacter les politiques régionales dès leur conception en se positionnant au cœur du travail de prospective et des schémas, en éclairant les décisions et en donnant du sens à l'action. Suite à ces préconisations, un Agenda 21 « deuxième génération » vient d'être engagé. Il doit devenir un véritable outil de démarche de progrès et de processus d'amélioration, se concentrant sur le changement de culture en interne et en externe.

▶ Sylvie Delorme - sylvie.delorme@franche-comte.fr

Pays de la Loire

L'Agenda 21 des Pays de la Loire, vecteur des réflexions collectives pour changer d'ère

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/pdl.jpg>] Depuis novembre 2011, la région des Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche évaluative de son Agenda 21. Il s'agit à la fois de dresser un bilan du chemin accompli vers le développement durable et de définir des recommandations dans la logique d'amélioration continue. Décidé à contribuer et à se nourrir des réflexions qui alimenteront la conférence RIO+20, son président Jacques Auxiette emmènera une délégation au sein du Club France RIO+20. Parmi les membres de cette délégation, cinq jeunes lycéens et apprentis, issus d'établissements éco-responsables des Pays de la Loire, témoigneront de cet événement international et dialogueront notamment avec les jeunes ligériens. A leur retour, des membres de la délégation échangeront avec des acteurs régionaux à l'occasion d'un forum des réseaux et acteurs ligériens organisé par un ensemble d'associations dont le MFQM Pays de la Loire (Mouvement français pour la qualité et management) et le Comité 21, le mardi 3 juillet 2012 à l'Hôtel de Région.

▶ Patricia Bruneau - patricia.bruneau@paysdelaloire.fr

DEPARTEMENTS

TEMPS, PARTICIPATION, PRAGMATISME : LE PARI METHODOLOGIQUE REUSSI DES AGENDA 21 DEPARTEMENTAUX

Ain

Un premier Agenda 21 pour un développement territorial plus solidaire et concerté de l'Ain

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/ain.jpg>] En 2011, l'**Ain** s'est lancé dans l'élaboration de son Agenda 21. Celui-ci intègre le plan climat - énergie territorial (PCET) et le plan d'administration éco-responsable (PAE), qui porte sur les bâtiments, l'eau, les déchets et le recyclage, mais aussi sur les déplacements, les achats responsables et les ressources humaines. L'Agenda 21 témoigne de la volonté des élus de travailler à un développement territorial plus solidaire et concerté. En juin et juillet 2011, deux enquêtes ont été réalisées auprès d'acteurs du département. L'une a été menée en direction des habitants pour recueillir leurs propositions, leurs priorités, leurs perceptions et leur degré de satisfaction quant à la situation du département. La deuxième enquête s'est adressée aux collectivités de l'Ain. En octobre et novembre 2011, huit réunions publiques ont permis de présenter la démarche et d'établir un diagnostic du territoire. En janvier et février 2012, les participants à huit autres réunions publiques ont proposé des actions. Les réflexions issues de ces réunions, le diagnostic territorial, le rapport enquête auprès des habitants et le rapport enquête auprès du territoire servent de référence pour l'élaboration du programme d'action. Pour l'heure, élus et services du Département travaillent à la validation des axes et objectifs stratégiques de l'Agenda 21, présenté d'ici fin 2012. Chacun prend peu à peu conscience que cette démarche va

engager l'ensemble de l'activité et agir sur le quotidien des agents.

▶ Marie Teissier - marie.teissier@cg01.fr

Calvados

Une forte démarche participative pour un « Calvados durable »

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/calvados.jpg>]Très participative, l'élaboration de l'Agenda 21 du **Calvados** a nécessité un an de concertation, plus six mois avec des partenaires pour sélectionner les actions et six mois pour concevoir des fiches actions. 17 000 questionnaires ont été remplis, 230 citoyens ont participé aux réunions publiques, 2 000 collégiens et 1 400 personnes ont assisté à la journée de clôture de la consultation en avril 2009. En interne, 14 réunions ont réuni 130 partenaires et agents du Conseil général à l'automne 2010. Les services du Conseil général sont aujourd'hui en charge de mettre en oeuvre les actions et de compléter les indicateurs, utiles au suivi de l'Agenda 21 et à l'élaboration du rapport annuel de développement durable. La cellule développement durable est composée d'un chef de projet développement durable qui travaille sur le volet externe et d'une chargée de mission qui a pour mission d'animer la démarche en interne, de mettre en oeuvre certaines actions relatives à l'exemplarité du Conseil général et de mobiliser les agents. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de 19 correspondants développement durable répartis dans les différents services, sur le journal interne et sur l'intranet du Conseil général. Après l'adoption de l'Agenda 21 le 6 février 2012, le Département se consacre à l'élaboration du Plan climat énergie territorial avec le lancement du bilan carbone, après la réalisation d'une étude sur l'adaptation au changement climatique en 2011. Le Plan climat viendra enrichir l'Agenda 21 de nouvelles actions sur le volet climat et de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire.

▶ Marine Tabard - marine.tabard@calvados.fr

Gard

La participation citoyenne, clé de voute du projet GarD Durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/gard.jpg>]Le premier plan d'action GarD Durable, adopté en 2009 par le **Conseil général du Gard**, est toujours en cours et vise à inscrire toutes les politiques départementales dans une vision partagée du développement durable. Sur les 200 propositions formulées lors de réunions publiques, le plan d'action GarD Durable a retenu 32 actions. Lors de la présentation publique de GarD Durable, les citoyens ont été invités à s'inscrire pour participer à la mise en oeuvre de projets phares. La démarche de concertation se poursuit notamment avec les Assises de la jeunesse et l'élaboration de chartes. Elaborée par un groupe de citoyens, la charte de la concertation citoyenne définit les principes fondamentaux pour réussir les concertations que le Conseil général souhaite voir se développer. Ces principes guideront les démarches en cours telles que le PLU durable et le Plan climat du Gard. De plus, dans un souci de gestion solidaire et durable de l'eau, une charte eau et tourisme a été conçue par des citoyens, des collectivités territoriales, des organismes publics et des professionnels du tourisme. Enfin, un observatoire des transports citoyens est né suite à la mise en place du réseau de transports collectifs EDGARD. 60 membres (associations, élus locaux, citoyens volontaires) analysent les effets de la politique EDGARD et prospectent pour imaginer les transports publics de demain.

▶ Michel Lepennec - michel.lepennec@gard.fr

Mayenne

D'un Agenda 21 interne à un Agenda 21 de territoire en Mayenne

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/mayenne-2.jpg>]Le **Conseil général de la Mayenne** a souhaité instiller le développement durable dans le fonctionnement interne de son administration grâce à son Agenda 21. Débuté en 2009, il est né des différentes propositions faites par les responsables de programme qui rédigeaient les Projets annuels de performance 2010 (PAP 2010). Par l'intermédiaire d'intranet et d'outlook, l'ensemble des agents du Conseil général de la Mayenne ont pu exprimer leurs idées. Une trentaine de participations ont été enregistrées. L'ensemble des propositions ont été corrigées, amendées, complétées puis validées par les élus lors des réunions des 11 commissions d'étude. Les 34 premières actions de l'Agenda 21 pour 2010-2011 sont présentées selon les cinq finalités du cadre de référence national. Des opérations emblématiques sont référencées, à savoir : promouvoir le fauchage raisonné et généraliser le fauchage tardif sur toutes les routes départementales ; mettre en oeuvre le plan de gestion du lac de Haute Mayenne ; faire du site administratif « Jean Monnet » un site pilote Agenda 21. Suite à un bilan de l'Agenda 21, il est envisagé d'entrer dans une deuxième étape de l'Agenda 21 qui prendra en compte l'ensemble des politiques et des partenariats de la collectivité. Il permettra d'aller plus loin dans l'action du Conseil général en faveur du développement durable sur le territoire mayennais. En effet, la Mayenne s'est déjà engagée sur plusieurs actions dont un Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. De plus, elle élabore son Plan climat, prévu pour la fin de l'année 2012.

► Christophe Lemarié - christophe.lemarie@cg53.fr

Tarn

Rencontres territoriales du Tarn : l'acte 2 de l'Agenda 21

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/tarn.jpg>]Suite au bilan du premier Agenda 21 initié en 2007, les Rencontres du Tarn ont été relancées pour élaborer un deuxième plan d'action. D'octobre 2011 à mars 2012, six rencontres territoriales et thématiques ont été menées avec les partenaires externes du Conseil général (élus des collectivités, acteurs socio-économiques et représentants d'associations). Cette concertation s'appuie sur la Charte de la participation citoyenne adoptée en février 2011. La démarche est accompagnée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement-CPIE du Tarn. Les participants ont imaginé des modes d'aménagement pour une agriculture durable, un tourisme écoresponsable, le haut débit, le partage de l'eau, les transports, etc. Si l'actuel Agenda 21 se décline en 81 actions, le deuxième devrait se présenter sous la forme d'un plan d'action plus ramassé et thématique afin de gagner en lisibilité et de se recentrer sur les champs de compétence du département. En revanche, les axes stratégiques du premier Agenda 21 resteront inchangés, à savoir : un engagement fort face aux enjeux planétaires, un territoire équilibré et durable et une nouvelle gouvernance. En parallèle, le Conseil général élabore son Plan climat qui sera intégré à l'Agenda 21. Ces deux plans devraient être adoptés avant fin 2012.

► Chantal Causse - agenda21@cg81.fr

COMMUNES

DES AGENDA 21 D'INTERCOMMUNALITES POUR RENFORCER LA COHERENCE ET LE DIALOGUE AVEC LES COMMUNES

Nice

Un Agenda 21 pour fédérer les acteurs et les enjeux de la nouvelle métropole Nice Côte d'Azur

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/nice-cote-d-azur.jpg>]La démarche de **Nice Côte d'Azur** avait été amorcée dès 2004 avec le lancement de l'élaboration de sa charte pour l'environnement et le développement durable, proposant une stratégie et un plan d'actions de 2006 à 2011 et comportant 105 actions. Dès 2010, Nice Côte d'Azur a souhaité relancer une démarche de concertation avec les habitants, les communes membres et les partenaires du territoire, selon deux objectifs : définir une nouvelle stratégie et un programme intégrant les dernières avancées du Grenelle de l'environnement et les compétences acquises au 1er janvier 2009 lors de la création de la communauté urbaine ; définir une nouvelle politique reposant de façon plus homogène sur les trois piliers du développement durable. L'Agenda 21 2011-2016 a été présenté au public en avril 2011 et adopté en Conseil communautaire en mai 2011. Resserré autour de 50 actions, dont 15 portées par les communes membres, il constitue le schéma directeur et le projet territorial de développement durable : il structure et embrasse donc toutes les différentes politiques publiques. Ce nouvel Agenda 21 est actuellement étendu aux nouveaux territoires de la nouvelle Métropole Nice Côte d'Azur, créée au 1er janvier 2012. C'est également le premier Agenda 21 en France à associer les communes pour son élaboration en leur confiant la réalisation d'actions sur leurs compétences et territoires respectifs. Cette particularité lui permet de toucher l'ensemble des compétences au service des citoyens, sans restriction liée à des considérations administratives. Il préfigure les futurs Agenda 21 d'acteurs, souhaités par le ministère de l'Ecologie et le Grenelle de l'environnement. Il traduit ainsi de façon claire la réalité de la synergie communautaire, les principes de solidarité et de complémentarité. Il constituera le document cadre pour l'action métropolitaine en matière de développement durable, à paraître à la fin de l'année.

▶ L'Agenda 21 de Nice Côte d'Azur a été reconnu à deux [reprises par le MEEDDTL : en 2007](#) et 2012.

▶ Valérie Le Bras - valerie.lebras@nicecotedazur.org

▶ www.nicecotedazur.org/environnement/le-nouvel-agenda-21

Oléron

Tous les insulaires mobilisés pour un « Oléron durable »

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/oleon.jpg>]Validé en décembre 2010, l'Agenda 21 local « Oléron durable » de **la Communauté de communes de l'île d'Oléron** vient d'être officiellement reconnu Agenda 21 local France. Dès le début de la démarche, des indicateurs ont été mis en place pour l'évaluer et en optimiser la dimension participative, dans l'optique d'une amélioration continue. L'évaluation du programme d'actions s'appuie sur une démarche d'observatoire local avec le pays Marennes-Oléron. Le comité de pilotage a prévu des retours réguliers sur l'avancée des projets auprès de la population via le Forum annuel Agenda 21, le site internet, la presse et Facebook - le tout facilité par la reconduction d'un poste de chargé de mission dédié au suivi de la démarche. Certaines actions du programme impliquent directement les autres acteurs locaux : les communes (projets mutualisés, formations conjointes pour les agents des collectivités locales), les associations (soutien fléché à certaines de leurs activités) et les acteurs économiques locaux par la définition de stratégies durables (agriculture, télétravail, commerce de centre-ville...). L'intégration des principes de développement durable par chaque service de la collectivité (plan de formation développement durable des agents) et la présence d'un service référent sur la question participent à l'essaimage des enjeux et des principes de l'Agenda 21. L'articulation avec les autres démarches sur le territoire est facilitée par la lecture globale qu'offre le programme « Oléron durable » sur la politique de la Communauté de communes.

▶ Sylvaine Courant - sylvaine.courant@cdc-oleron.fr

LES AGENDA 21 MUNICIPAUX, FABRIQUE COLLECTIVE DES VILLES DURABLES

Beauvais

De l'Agenda 21 de Beauvais au projet territorial de développement durable du Beauvaisis pour 2030

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/bauveais.jpg>]En 2012, **Beauvais** a reçu la mention spéciale du jury du Grand prix du management public pour le regroupement des services de trois collectivités : la ville de Beauvais, le CCAS de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis. La mission développement durable a elle aussi été mutualisée. A terme, la Ville et l'Agglomération chercheront à mettre en cohérence leurs démarches dont l'Agenda 21 municipal adopté en 2007 et le projet de territoire « Prospective 21 ». En effet, les habitants, associations, entreprises et élus de Beauvais ont été invités à participer à la démarche « Prospective 21 » afin d'imaginer le scénario futur pour l'Agglomération à l'horizon de 20 ans. Un groupe citoyen « Forum Prospective 21 », des enquêtes et des ateliers ont permis de faire un état des lieux en vue du projet de territoire de développement durable en cours de rédaction. Pour l'instant, la ville de Beauvais met en ½uvre et évalue son Agenda 21 grâce à des fiches actions. Des actions communes entre les trois structures sont déjà menées comme en témoigne par exemple le plan Harmonie sociale du CCAS qui soutient les personnes traditionnellement exclues des dispositifs d'aide sociale.

▶ Guillaume Sergeant - gsergeant@beauvais.fr

Bouguenais

De l'élaboration à l'évaluation de l'Agenda 21, le travail collaboratif ne s'arrête jamais à Bouguenais

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/bouguenais.jpg>]Le deuxième Agenda 21 de la **ville de Bouguenais**, pour la période 2010-2014, a été élaboré de manière largement participative. Après un bilan en interne, quatre axes déclinés en 21 objectifs ont été proposés et validés par les élus du Groupe de pilotage le 16 octobre 2008. Sur la base de ces 21 objectifs, des groupes thématiques internes d'élus et d'agents municipaux, et des groupes participatifs externes (Forum, ateliers, etc.) ont permis d'établir 120 pistes d'actions. Ces pistes ont ensuite été étudiées par les groupes thématiques internes, de novembre 2009 à février 2010, et par les habitants lors d'une nouvelle série d'ateliers en novembre 2009. Le groupe de pilotage a ensuite proposé 34 actions au Conseil municipal (15 actions internes et 19 actions participatives) à mettre en oeuvre sur la période 2010-2014, pour une adoption du plan d'action le 18 mars 2010. En 2012, la ville de Bouguenais élaborera son dispositif d'évaluation. Elle a demandé au Comité 21 Pays de la Loire de former ses agents. Le Groupe de pilotage de l'Agenda 21 sera chargé de fixer les orientations de l'évaluation des objectifs, de la stratégie et des modes de faire, qui feront chacun l'objet de sous-groupes de travail, pour une mise en oeuvre en 2013.

▶ Emilie Bodereau - emiliebodereau@ville-bouguenais.fr

Carquefou

A Carquefou, une deuxième version de l'Agenda 21 pour diffuser le concept de développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/carquefou.jpg>]Alors que le premier Agenda 21 de la **ville de Carquefou** permettait principalement de mettre en exergue les actions déjà menées en faveur développement durable, la seconde version (2010-2014) est un support pour fédérer et mobiliser les acteurs locaux. Ainsi, cinq fiches actions ont été spécialement créées avec et pour les agriculteurs, entreprises, professionnels de l'éducation, conseil municipal enfants et associations. Des fiches « administration exemplaire » sont également nées avec cette deuxième version, le but étant d'ancrer, au sein même des activités de la Ville, des comportements et des achats responsables. Au cours des cinq dernières années, pendant lesquelles l'Agenda 21 transparissait dans les politiques communales, un « réflexe DD » a grandi sur le territoire. C'est ce que démontrent l'évaluation annuelle, les enquêtes régulières et la qualité de la mobilisation citoyenne. La principale valeur ajoutée d'avoir élaboré, avec les

forces vives du territoire, un outil de développement tel que l'Agenda 21 est de construire de manière collective l'avenir du territoire. 2012 constitue le mi-chemin pour la deuxième version : des démarches d'évaluation partagée et de prospective s'engagent pour maintenir la dynamique et pour garantir l'adéquation avec les enjeux plus globaux.

▶ Laura Planchenault - Agenda21@mairie-carquefou.fr

Chalon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône adopte son premier Agenda 21

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/chalon.jpg>] En 2010, la ville de **Chalon-sur-Saône** (48 000 habitants, Bourgogne) a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21 pour donner toujours plus de place au développement durable dans la stratégie, la politique et les actions initiées par la collectivité mais aussi sur le territoire. L'enjeu est double : faire émerger la transversalité tant au sein des services qu'au niveau local et mobiliser tous les acteurs et habitants de la Ville. Construit en un an et demi, le plan d'action a été adopté par le conseil municipal en mars 2012. Il constitue la feuille de route des initiatives locales sur la période 2012-2015. Parmi les 57 actions, on trouve le développement des circuits courts en agriculture, la mise en place d'ateliers de cuisine à base de produits locaux, sains et pas chers pour les habitants, les échanges de services non monétaires entre habitants, l'élaborer d'une charte d'engagement des associations en faveur du développement durable, la mise en place d'un système de récupération de la chaleur des eaux grises sur l'espace nautique, .. La démarche Agenda 21 est présentée sur le site internet de la Ville, dans la rubrique « ma ville » sur : <http://www.chalon.fr>.

▶ Boris Pageaux - boris.pageaux@chalonsursaone.fr

Le Havre

Troisième volet de l'Agenda 21 du « Havre, Ville durable »

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/le-havre.jpg>] La ville du Havre a élaboré en 2006 son premier programme Agenda 21 sous la forme d'un plan d'actions. En 2009, la municipalité a réalisé l'évaluation extra-financière de sa politique publique en matière de développement durable par un cabinet d'expertise indépendant, la note de A++ a été obtenue. Les axes de progrès ont été intégrés au deuxième programme d'actions Agenda 21, présenté aux Havrais en 2010. A ce jour, 93 % des actions de ce deuxième volet de l'Agenda 21 sont réalisées ou en voie de l'être. Dans une logique d'amélioration continue, la ville du Havre souhaite faire évoluer sa démarche Agenda 21. Ce troisième volet favorisera une approche par objectif stratégique répondant aux cinq finalités du cadre de référence des Agenda 21 locaux et concrétisant l'ambition « Le Havre, Ville durable ». Il sera complété, entre autres, par les actions visant à réduire de 3% par an les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du bilan carbone patrimoine et service. Les problématiques sociales seront renforcées, et les Havrais seront à nouveau sollicités courant 2012 pour contribuer à faire du Havre une ville durable.

▶ Marjorie Sarraill - marjorie.medrinal@lehavre.fr

Mayenne

La feuille de route du deuxième Agenda 21 de Mayenne : mesurer, concerter, animer

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/mayenne-1.gif>] Dès 2005, la **ville de Mayenne** s'est lancée dans un premier Agenda 21. Partant du principe simple que, pour convaincre la population, une collectivité se doit

d'être exemplaire, son premier Agenda 21 s'adressait surtout aux agents communaux. Le bilan de cette première phase 2006-2009 a révélé qu'une culture du développement durable s'était bien créée au sein de la collectivité, grâce à des actions probantes. Toutefois, la Ville manquait d'éléments tangibles pour mesurer leur impact. Par ailleurs, elle souhaitait mieux partager ses ambitions avec la population. C'est pourquoi elle a pris le temps d'élaborer sa nouvelle feuille de route. La première réussite du deuxième Agenda 21, prévu sur la période 2011-2014, réside précisément dans sa conception : conjointement au plan local d'urbanisme, une large concertation a été menée sous différentes formes et avec différents acteurs (ateliers citoyens, conseils de quartier spécifiques, groupes de travail agents, entretiens individuels, etc.) pour aboutir à un projet partagé. Avec un tel élan, la collectivité est consciente des attentes générées et sait que l'Agenda 21 doit se vivre au quotidien. Un groupe interne à la collectivité se réunit donc chaque trimestre pour assurer un suivi des actions menées et rendre compte aux élus des avancées ou des difficultés rencontrées. En s'appuyant sur ces éléments et plus largement sur des indicateurs globaux du territoire, un « observatoire du développement durable » sera tiendra en 2012 pour faire une première évaluation intermédiaire des actions engagées. Il sera notamment constitué par des conseils de quartier et d'acteurs clefs du territoire.

▶ Jean-Pascal Henri - jp.henri@mairie-mayenne.net

Rueil-Malmaison

Nouvelles priorités de méthode et d'actions dans le deuxième Agenda 21 de Rueil-Malmaison

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/rueil-malmaison.jpg>]Elaboré et labellisé Agenda 21 local en décembre 2007, le premier Agenda 21 de **Rueil-Malmaison** a permis d'impulser une dynamique écoresponsable exemplaire à la Mairie, qui a ainsi obtenu six récompenses au Grand prix de l'environnement en 2010, et a été distinguée aux Trophées IDEES 92 pour sa campagne photo « La Mairie s'engage durablement pour vous ». L'évaluation de l'Agenda 21 début 2011 a permis la mise en place d'indicateurs et d'un tableau de bord, à partir d'un long travail collectif entre le service développement durable et les directions et services municipaux. Elle a également permis de dresser des orientations pour la deuxième version de l'Agenda 21, qui va être élaborée d'ici juin 2013 : enrichir les projets conduits en matière sociale, culturelle et sportive selon une logique de développement durable afin d'investir davantage le champ social et de mieux associer les acteurs du territoire. Le Comité de suivi de cette élaboration s'est réuni une première fois début avril 2012 : il est composé des directeurs et chefs de services, des correspondants développement durable, des conseils de village et des référents des services. La concertation sera organisée cet automne. L'Agenda 21 s'articulera avec le Plan climat énergie élaboré conjointement par la Ville et la nouvelle Communauté d'agglomération du Mont Valérien.

▶ Isabelle Ruffaux - isabelle.ruffaux@mairie-rueilmalmaison.fr

ETS SCOLAIRES

DES DYNAMIQUES TERRITORIALES POUR LA MISE EN OEUVRE D'AGENDA 21 SCOLAIRES

CFA en PACA

Les CFA de PACA à l'heure du développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/cfa-paca.jpg>]Suite à une expérimentation en 2008 et 2009 de la démarche Agenda 21 auprès de 12 Centres de formation d'apprentis (CFA), 15 nouveaux CFA régionaux se sont engagés à la rentrée 2011-2012, sous l'impulsion de la **région Provence Alpes Côte d'Azur**. L'objectif est bien de

former des citoyens plus responsables et d'adapter les contenus pédagogiques des formations aux enjeux environnementaux et socio-économiques actuels. Chaque CFA volontaire bénéficie d'un accompagnement par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui l'appuie dans le pilotage de la démarche, la réalisation du diagnostic et la production d'un plan pluriannuel d'actions. L'enjeu est de transférer des méthodes et des outils pour rendre les équipes autonomes après 15 à 18 mois d'accompagnement. Une attention particulière est portée sur le diagnostic afin de couvrir de manière très transversale les enjeux du CFA. Des ateliers de concertation sont organisés autour de trois axes : le fonctionnement général de l'établissement, le processus de formation, et les relations entre le CFA et son territoire. De plus, une aide technique sur la réalisation des fiches-actions va permettre de faciliter le suivi et l'évaluation de la démarche. Pour ces établissements, s'engager dans une démarche Agenda 21 c'est donc s'impliquer dans un travail collectif et participatif, ouvert à tous les acteurs de la communauté éducative (formateurs, apprentis, responsables de la gestion et de l'administration, maîtres d'apprentissage), qui permet une prise en considération des enjeux du développement durable dans les parcours de formation des apprentis et dans le fonctionnement de ces structures. Un appel à candidature va être lancé dès le mois de mai pour inciter de nouveaux CFA à s'engager dans une telle démarche dès la rentrée prochaine.

▶ Sophie Esmiol - sesmiol@regionpaca.fr

Lycées en Pays de la Loire

Près de cent lycées éco-responsables accompagnés par la région Pays de la Loire

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/e-lyco-pdl.jpg>]En **Pays de la Loire**, la Région a développé une labellisation spécifique qui encourage les lycées et les CFA à s'impliquer dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation durable et du champ éducatif sur la base d'un partenariat avec le Rectorat et la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt). Une journée d'échanges, rassemblant les établissements éco-responsables, a lieu désormais tous les ans, en octobre, au lycée le Fresne à Angers. Ce rendez-vous rencontre un grand succès : 400 personnes y participaient en 2011. Par ailleurs, cinq journées d'échanges départementales sont planifiées pour tous les lycées et CFA, en avril et mai 2012, pour permettre la valorisation des différentes expériences existantes, diffuser les pratiques par le biais d'ateliers sur des thématiques « développement durable » et inciter la mise en réseau des établissements. Une plate-forme collaborative « [e-Lyco](#) » recense les expériences et les bonnes pratiques, et incite l'ensemble des établissements à s'inscrire dans cette démarche. Des outils ont été développés pour leur permettre de mettre en oeuvre plus facilement les projets liés à ce thème : 30 fiches actions et le même nombre en préparation, un guide des idées pour agir, un guide de la gestion raisonnée des espaces verts, un guide du « Qui fait quoi ? » pour faciliter la mise en réseau.

▶ Maryse Tricot - maryse.tricot@paysdelaloire.fr

Collèges en Gironde

La Gironde s'engage pour une éducation au développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/gironde.jpg>]Depuis 2007, un appel à projet « Agenda 21 de collège » est lancé chaque année par le **Conseil général de la Gironde** pour soutenir les collèges qui souhaitent s'engager dans une démarche globale de développement durable. Cela permet aux collèges volontaires de bénéficier d'une enveloppe de 3 000 euros afin de choisir une association accompagnatrice qui lui apportera un soutien méthodologique et d'ingénierie de projet, et constitue un appui de taille dans la mise en place et la mise en œuvre de la démarche. Un suivi technique est également proposé par les services du Conseil général et par le Rectorat. Aujourd'hui, 25 collèges girondins sont en Agenda 21 scolaire. Par ailleurs, le Conseil général de la Gironde et la **Communauté urbaine de Bordeaux** (CUB) ont lancé fin 2011 un groupement de commande sur «

l'ancrage territorial de l'éducation pour un développement durable (EDD) ». Un groupement solidaire associatif (composé du réseau Graine Aquitaine en partenariat avec les petits débrouillards, la **Ligue de l'enseignement** et le Creaq) a répondu à ce marché et assure la mise en oeuvre des missions coordonnées par les deux collectivités. Le suivi des Agenda 21 d'écoles primaires et des centres de loisirs sont proposés par la CUB, ainsi que des formations d'enseignants. Des sensibilisations à l'EDD sont déployées sur les territoires ruraux girondins à destination d'acteurs du monde éducatif. Enfin deux collectivités (l'une urbaine, l'autre rurale) sont accompagnées dans leur dynamique territoriale d'EDD. Un dispositif d'ampleur coordonné par deux collectivités afin d'assurer la cohérence de l'action publique et de permettre aux acteurs girondins de s'engager dans démarches pérennes et partagées d'éducation pour un développement durable.

▶ Justine Bosredon - j.bosredon@cg33.fr

Collèges dans l'Hérault

Collège durable 34, un label pour les Agenda 21 des collèges de l'Hérault

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/herault.jpg>]Le **Conseil général de l'Hérault** a souhaité aider les collèges à s'engager dans une démarche globale d'éducation au développement durable, dénommée « Collège durable 34 ». Cette démarche s'attache à prendre en compte la réalité des contraintes de gestion d'un établissement du second degré, de façon à produire des résultats concrets. Une attention particulière est portée au bien-être des élèves dans la démarche elle-même : il s'agit d'éviter de générer des frustrations chez des élèves qui ont tendance à rêver l'établissement idéal. En s'appuyant sur un travail de deux années de réflexion et d'expérimentations de terrain menées avec les services académiques et le réseau d'associations d'EEDD « Coopère 34 », le Conseil général de l'Hérault a élaboré un référentiel et mis en place un dispositif d'accompagnement des collèges. L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de cet accompagnement de deux années, effectué par des associations partenaires, la démarche soit suffisamment ancrée dans le collège pour qu'elle puisse se poursuivre de manière plus autonome. Onze collèges sont ainsi rentrés dans ce dispositif et trois d'entre eux ont d'ores et déjà obtenu le label « Collège durable 34 », attribué conjointement par le Département et l'Inspection académique et qui reconnaît l'excellence de la démarche.

▶ [Voir le guide « Collège durable 34 ».](#)

▶ Christian Cazin - ccazin@cg34.fr

IUFM à Bordeaux

L'Agenda 21 scolaire se décline également hors cadre scolaire !

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/cub.jpg>]La **Communauté urbaine de Bordeaux** (CUB) poursuit l'accompagnement des Agenda 21 scolaires dans neuf établissements. Cette année, elle a transféré le bénéfice de son expertise en la matière au profit de structures recevant des enfants hors d'un cadre scolaire (six accueils collectifs de mineurs). Il s'agit de favoriser une cohérence de pensée et d'actes pour que les petits de 4 à 11 ans comprennent les enjeux écologiques quelles que soient les activités en cours et les lieux d'expression de ces dernières. En 2012-2013, la CUB projette de lancer une recherche action avec l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) pour que l'Agenda 21 scolaire ne soit plus le fait d'une équipe « sur-motivée » mais un possible projet d'école reconnu officiellement dans sa singularité et tenant compte de la nécessité de mettre en musique les démarches éducatives et pédagogiques.

▶ [En savoir plus.](#)

▶ Stéphanie Baltardive - sbaltardive@cu-bordeaux.fr

Primaires à la Chapelle-sur-Erdre

L'Agenda 21 Juniors de la Chapelle-sur-Erdre fait son chemin

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/la-chapelle-sur-erdre.gif>]La **ville de la Chapelle-sur-Erdre** travaille depuis octobre 2011 à l'élaboration d'un Agenda 21 Juniors. Pour consulter les enfants sur leurs pratiques au quotidien en lien avec le développement durable, sur leurs idées d'action, mais aussi pour les sensibiliser à ce thème, différents outils ont été mis en place : questionnaire, boîte à idées, jeux (balance des empreintes écologiques et jeux de l'oie sur le développement durable), enquête, écoute informelle et animation d'un concours de mascottes « DD » qui servira aux éco-manifestations de la commune. Pas moins de 366 enfants de 8 à 14 ans ont répondu au questionnaire, créé avec l'aide d'étudiants de l'Université de Rennes 2 et proposé aux enseignants de classes de CM1-CM2 et de collège. Cette consultation est riche en enseignements. Par exemple, si les trois-quarts des enfants ont déjà entendu les mots « développement durable », ils sont 80% à axer la définition sur l'environnement. Les 150 idées ont été recueillies dans les cinq boîtes à outils mises à disposition des enfants dans les écoles. L'analyse des questionnaires et des idées récoltées sera exposée aux enfants qui seront ensuite accompagnés pour choisir un ou plusieurs thèmes forts par site, construire un programme d'actions et permettre la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des actions pour cette année et l'année scolaire prochaine. Ces actions sont supervisées par des associations relais en lien avec le ou les thèmes d'actions voté(s). Un moment de partage est prévu à la fin de l'année scolaire.

▶ Inès Haddan - ines.haddan@lachapellesurerdre.fr

Primaires à Marseille

L'Agenda 21 jeunesse de la ville de Marseille

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/marseille.jpg>]Dans le cadre de l'Agenda 21 Jeunesse, la **ville de Marseille** organise avec les écoles primaires et les équipements sociaux de proximités des actions d'éducation à l'environnement et des programmes d'activités éducatives sur les thèmes du développement durable. Ces projets permettent aux élèves de découvrir la faune et la flore des Calanques de Marseille, et de renouer avec leur environnement naturel. Le service jeunesse s'appuie pour cela sur le Centre d'éducation à l'environnement « ENJEU ». Créé en septembre 2010 pour offrir aux jeunes des supports interactifs, celui-ci propose des ateliers éducatifs et se compose de cinq salles consacrées à cinq thèmes : eau, déchets, énergies renouvelables, risques urbains et biodiversité. Il comprend un jardin aromatique qui permet aussi aux enfants de découvrir les senteurs, tandis qu'un système photovoltaïque, une éolienne, des bacs à compost, une table d'orientation et une mare pédagogique sont les supports de sensibilisation de milliers d'enfants tout au long de l'année scolaire (8 000 enfants des écoles primaires en 2009/2010, et 3 500 des équipements sociaux de proximité). En 2012, le service jeunesse, qui accueille des jeunes dans ce centre, a mis en place des séances de sensibilisation sur le tri, le recyclage et la consommation durable qui se concrétisent par l'organisation de pique-niques et de goûters sans déchets. Le défi consiste à faire évoluer les repas froids apportés par les enfants pour une alimentation équilibrée et sans déchet. L'action doit se conclure, en fin d'année scolaire, par l'organisation de kermesses durables dans les écoles en partenariat avec les associations de parents d'élèves et les équipes enseignantes.

▶ Lucien Louis - llouis@mairie-marseille.fr

CASDEN

La CASDEN diffuse le dispositif Agenda 21 scolaires auprès des établissements et enseignants

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/casden.jpg>]La **CASDEN**, banque de l'éducation, de la

recherche et de la culture, a développé sa stratégie développement durable autour de l'Education au développement durable (EDD). Membre du Comité 21 depuis 2008, elle soutient également le [site internet Agenda 21 scolaires](#) depuis son lancement en janvier 2011. La CASDEN souhaite ainsi accompagner les établissements et les écoles dans la réalisation des objectifs de la troisième phase de généralisation de l'EDD ([circulaire du 24/10/2011 BO n°41](#)) qui vise notamment à multiplier les démarches globales de développement durable. En tant que partenaire, la CASDEN utilise tous ses moyens de communication (site internet, publications Sociétaires, intranet, expositions...) pour faire connaître auprès des établissements et enseignants le site Agenda 21 scolaires, ses objectifs et les outils méthodologiques qu'il propose gratuitement.

▶ Fanny Babin - Fanny.BABIN@casden.banquepopulaire.fr

ASSOS et ENTREPRISES

DECLINAISON DE L'AGENDA 21 DANS LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES

AGORA Services

AGORA Services décline son Agenda 21 à l'interne et à l'externe !

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/agora.jpg>] **AGORA Services** est une entreprise associative de l'économie sociale et solidaire (dite ESS) basée à Lorient depuis plus de cinquante ans. Elle a cinq grands domaines d'activité : gestion locative de résidences jeunes et seniors, restauration collective, formation & emploi, gestion d'un groupement d'achats et accueil de groupes. Au terme d'un travail de près de 18 mois, elle vient de finaliser son projet d'entreprise 2012-2016 en ayant organisé une méthode de travail autour de deux outils : la norme comportementale ISO 26000 et le modèle conceptuel Agenda 21. Ainsi, l'entreprise, composée de 160 salariés (avec un chiffre d'affaire de huit millions d'euros), a construit son plan à cinq ans sous la forme d'un Agenda 21, qui se compose de 4 enjeux stratégiques, 15 objectifs opérationnels et de 67 actions concrètes. La programmation se réalisera dans le cadre de ses budgets annuels (global et métiers). Leur Agenda 21 se décline sous deux formes : la première très détaillée s'adresse aux parties prenantes internes (salariés, administrateurs) ; la seconde plus synthétique est prévue pour les parties prenantes externes (partenaires, fournisseurs, clients, donneurs d'ordre, acteurs territoriaux, etc.). Un suivi et une évaluation seront réalisés dans le cadre des instances de l'entreprise (bureau, CA, AG). Cet Agenda 21 sera un outil de pilotage très important pour les cinq prochaines années.

▶ Loïc Hirrien - LHirrien@agoraservices.fr

France Nature Environnement

France Nature Environnement Pays de la Loire : l'exemple d'un Agenda 21 d'association à l'échelle régionale

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/fne-pdl.jpg>] L'Agenda 21 associatif de **France Nature Environnement Pays de la Loire** a été engagé en septembre 2011, et se développe depuis janvier 2012 avec l'arrivée d'une chargée de mission développement durable. La priorité a été de trouver les axes à améliorer afin que l'association devienne plus responsable au quotidien et plus cohérente avec ses engagements envers la planète et les valeurs qu'elle porte. Sensibilisation auprès des associations locales appartenant à FNE Pays de la Loire, diagnostic partagé, proposition d'indicateurs mais aussi d'actions, création d'une boîte à outils d'aide et d'accompagnement à sa mise en place et formations sur le sujet, sont autant d'actions lancées en 2012. Le but est

non seulement d'avancer dans la démarche mais également d'inciter d'autres acteurs associatifs de la fédération à se lancer. Pour ce faire, FNE Pays de la Loire est soutenue financièrement par la DREAL Pays de la Loire et guidée par le Comité 21 Pays de la Loire, qui pilote un groupe d'accompagnement collectif Agenda 21 des associations.

▶ www.fne-pays-de-la-loire.fr

▶ Clarisse Bègue - c.begue@fne-pays-de-la-loire.fr

Ligue de l'enseignement

Deuxième plan d'actions de son Agenda 21 pour la Ligue de l'enseignement !

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/laliguedel-enseignement.jpg>]Le premier plan d'actions du siège de la **Ligue de l'enseignement** était construit autour de trois grandes finalités et de douze engagements, chacun décliné en actions concrètes dont l'impact a été mesuré grâce à divers indicateurs. Si tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints, de réelles avancées ont été constatées grâce à l'implication au quotidien des salariés et bénévoles du siège, qui ont désormais intégré une véritable culture du développement durable au travers de cette démarche collective. Les comportements, les façons de penser l'action ont évolué et il est devenu « naturel » de trier ses déchets, de consommer autrement, et de revoir l'organisation de ses activités. Des progrès restent à faire en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration qualitative et quantitative de la consommation. Partant de ce bilan, le second plan d'actions reconduit ces deux grandes finalités et intègre davantage la dimension sociale. Parallèlement, la Ligue de l'enseignement accompagne ses fédérations départementales dans la réalisation de leur Agenda 21 associatif. Pour cela, elle a conçu un guide méthodologique et un programme de formation de quatre jours. Une première session de deux jours aborde les principaux enjeux du développement durable, la notion d'Agenda 21, les différents moyens de sensibiliser son équipe à cette démarche ainsi que les outils de diagnostic. En inter session, les fédérations sont censées réaliser le diagnostic, tandis que la seconde session de deux jours permet d'une part de revenir sur les démarches initiées dans les fédérations et d'autre part d'aborder l'élaboration du plan d'actions, son pilotage et les outils de suivi de la démarche.

▶ Hélène Guinot - hguinot@laligue.org

Le Comité 21 partenaire

Chaire Compétences 21 : le développement durable, enjeu du 21ème siècle

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/chaire-competence-21.jpg>]La Chaire Compétences 21, mise en place par **l'ESCEM** et dirigée par Jacques Brégeon, directeur d'études et de recherche, Valérie Prévost, en charge de l'animation et de la communication et Fabrice Mauléon, professeur, est née du constat que si la prise en compte des enjeux du développement durable est réelle, elle ne se traduit pas encore de façon concrète et significative, notamment en termes d'activités et d'emplois. Plus que l'arrivée de nouveaux métiers, la réussite du changement réside dans une logique d'adaptation des métiers existants par l'intégration de nouvelles compétences et nécessite donc un changement de culture. Cette chaire s'articule autour de deux axes : l'animation d'une communauté d'intérêts pour dresser un inventaire des savoirs utiles, et le développement de projets et de territoires d'expérimentation. L'un des premiers porte par exemple sur le bâtiment, où il reste beaucoup à faire pour adapter les compétences des professionnels aux objectifs du Grenelle de l'environnement et aux nouvelles normes énergétiques et environnementales. La Chaire est composée d'un comité de pilotage qui comprend les représentants des parties prenantes essentielles et ceux des partenaires, et un conseil scientifique réunissant les experts et académiques représentant les champs de savoir et d'expérience à mobiliser. Le Comité 21 fait partie du comité de pilotage. Un séminaire aura lieu le 26 juin 2012.

▶ Jacques Bregeon - jbregeon@escem.fr [Pour en savoir plus](#)

L'université d'été francophone du développement durable ouvre ses portes à Albi

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/albi.jpg>]L'école des Mines d'Albi, l'Université Champolion et la Communauté d'agglomération d'Albi co-organisent l'université d'été francophone du développement durable (UEFDD), du 25 juin au 6 juillet 2012, avec pour thème « de la formation au développement durable à l'application sur le territoire ». Cette formation est ouverte à une trentaine d'étudiants et salariés de la francophonie, souhaitant acquérir des connaissances et s'exercer à la mise en pratique du développement durable à l'échelle d'un territoire. Les organisateurs ont fait le choix d'une pédagogie active (50% d'atelier pratique) qui repose sur des cours, conférences, visites de terrain, rencontres des acteurs socio-économiques, utilisation des NTIC (plateforme collaborative), soutenance publique. Il s'agit d'adopter une démarche systémique et une approche de la complexité pour découvrir et modéliser le territoire dans un cadre pluridisciplinaire et multiculturel, et d'exploiter le modèle pour élaborer des scénarios prospectivistes. Cet événement est organisé avec le soutien de nombreux partenaires académiques, institutionnels et socio-économiques locaux, nationaux et internationaux, dont le Comité 21 fait partie.

▶ Patrick Blay - patrick.blay@mines-albi.fr.

▶ [En savoir plus](#)

Challenge Green TIC Campus : 16 équipes en route pour la demi-finale !

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/greentic-campus.jpg>]Pour la troisième année consécutive, le Challenge Green TIC Campus, organisé par SFR, Cofely, Fondaterra avec le soutien du Comité 21, a proposé aux étudiants d'innover pour un campus plus durable en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Plus de 60 équipes et 150 étudiants ont répondu à ce défi et les six projets les plus prometteurs ont été retenus. Leurs projets sont répartis en trois catégories : ancrage territorial du campus, vie étudiante et sensibilisation, et gestion environnementale du campus. Les six meilleures équipes défendront leur projet en finale, le 4 mai prochain, et l'équipe lauréate du Grand prix recevra une bourse de 10 000 euros destinée à la mise en oeuvre opérationnelle de son projet. Le Comité 21 fait partie du Jury.

▶ www.greentic-campus.com

Des collectivités récompensées par les Prix énergies citoyennes 2012

[<http://www.comite21.org/imgs/2012/infos-21-avril-2012/prix-energies-citoyennes.jpg>] Sous le parrainage de la navigatrice Catherine Chabaud, les Prix énergies citoyennes ont été remis le 4 avril à Paris pour récompenser les collectivités qui ont élaboré et mis en place de véritables stratégies d'économie d'énergie et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Ces prix, créés en 2009 par Cofely, ont été remis par un jury indépendant qui se compose, de représentants de l'**Association des maires de France (AMF)**, l'**Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)**, la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), l'Association des petites villes de France (APVF), Fondaterra, l'**association HQE**, l'association Valeur Ecologie et du Club des PPP et du Comité 21. Ce jury s'est réuni le 21 mars au Sénat pour attribuer un label « Collectivités engagées pour les énergies citoyennes » à 26 collectivités. Parmi ces 26 collectivités, le jury a sélectionné 8 lauréats pour leur niveau d'engagement et d'excellence : Alfortville (Val-de-Marne), Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Breuillet (Essonne), Chilly-Mazarin (Essonne), Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (Haute-Loire), Maromme (Seine-Maritime), Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois, Ermont et Franconville (Val-d'Oise). Il a aussi décerné trois prix « coups de coeur » : **département de Seine-Saint-Denis, région Rhône-Alpes**, ville de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Par ailleurs, le prix des Internautas, issu du vote des habitants des villes candidates, a été attribué à Grand Montauban communauté d'agglomération.

▶ [En savoir plus](#)

Post-scriptum :

▶ [Plus d'infos du Comité 21 sélectionnées et diffusées sur CDURABLE.info](#)



132 rue de Rivoli - 75001 Paris
tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20
Contact : [Christine Delhaye](#)

 [Site internet du Comité 21](#)

[1] Depuis vingt ans, les collectivités françaises engagées dans un Agenda 21 se fédèrent au sein du Comité 21 pour y trouver un lieu d'échanges, une caisse de résonance, une aide autant stratégique que méthodologique. Pour en savoir plus sur les services d'accompagnement du Comité 21 aux Agenda 21 locaux, contacter [Elise Gaultier](#).

[2] Membre fondateur de l'Observatoire national des Agenda 21 locaux et des Rubans du développement durable, membre du Comité national Agenda 21, le Comité 21 contribue activement aux réflexions sur les ambitions et évolutions des Agenda 21 locaux. En 2008, Antoine Charlot a publié le guide de référence Agir ensemble pour des territoires durables ou comment réussir son Agenda 21 local. En vue de RIO+20, le programme Territoires durables a interrogé ses adhérents sur leurs réalisations et réfléchi à l'avenir des Agenda 21 au sein du groupe de travail du Comité de prospective dédié, et du groupe de travail national sur les Agenda 21 de demain (animé par le MEEDDTL, 4D et ETD).